



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'Association Nationale des Retraités, des Actifs
et des Amis de la Police
(ANRP)**

Jeudi 11 juin 2026 - Erstein

Le jeudi 11 juin 2026, à 9h54, les membres de l'Association Nationale des Retraités, des Actifs et des Amis de la Police se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président national, à l'Hôtel Crystal, 41-43 avenue de la Gare, 67150 Erstein.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Etaient présents :

Les membres du Conseil d'Administration :

DAHLEM Roland
DECHASSAT Daniel
GONZALEZ Jean-Michel
LEHMANN Daniel
MANTE Jean-Claude
MONTROYA Francis
NOIRIEL Christian
STRAVOPODIS Marc

Les administrateurs excusés (avec remise d'un pouvoir)

BENITEZ Pascal
BERGA Michel
BONZOM Claudine
DOS SANTOS Jacques
FIGUEREDO Jean
IMHOFF Bernard
NAHON Roger

Les administrateurs excusés (sans remise d'un pouvoir) :

BACHER Etienne
LUTZ Albert

Les membres de la Commission de Contrôle Financier (sans droit de vote)

DUBOIS Jean
GROUBER Michel

Les membres actifs :

BARDIN Serge
FREMINET Gérard
FREMINET Sébastien
GASSERT Jacques
KOPPITZ Jean-Claude

Les membres actifs cooptés :

HENCK Robert

Les membres actifs excusés (avec remise d'un pouvoir) :

BABANDO Roger
BAIMA-RUGHET Maryse
BETTON Cyrille
BOUGNON Jean Paul
BOUTELOUP Jean
COLIN Jean Marie
COUDERT Guy
COULBOIS Jacques
DAVID Patrice
DREXLER André
ESPINET Claude
HURTEAUX Alexandre
JOLIVET Jean-Louis
LORETO Maurice
MEILLON Pierre
MORINET Jacques
MULLER Guy
OLIVAN Louis
POMMERIE Bernard
TIPHAIGNE Marie-Louise
TOUGERON Eliane

1) Propos d'ouverture et désignation du Président et secrétaire de séance.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Marc STRAVOPODIS, Président national de l'association. Il était assisté d'une Secrétaire de séance, Madame Gaëlle PASSERIEUX, responsable administrative et comptable de l'association.

Le Quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9h54 et propose un Président de séance et une Secrétaire de séance, **cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

Il remercie l'ensemble des participants pour leur présence, après un mot de bienvenue l'ordre du jour est rappelé :

1. Ouverture de la séance et désignation du Président et du Secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 avril 2025
3. Présentation du rapport moral et d'activités, ainsi que des rapports relatifs aux œuvres sociales, à l'organisation, à la presse et à la communication
4. Rapport financier présenté par le Trésorier national
5. Rapport d'information de la CCF
6. Débat et vote sur l'ensemble des rapports
7. Approbation des comptes de l'exercice 2025 et fixation du montant de la cotisation ANRP 2027
8. Questions diverses

Le Président précise que l'ensemble des documents nécessaires à la préparation de l'AGO ont été mis à disposition sur le site de l'ANRP www.anrp.fr dans l'espace membre / rubrique « Documents utiles ». Ces documents figurent en annexe du présent procès-verbal (PV du 10 avril 2025).

Le Président met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- La feuille de présence certifiée exacte
- Les pouvoirs des personnes représentées
- Le procès-verbal de la dernière AGO
- Les comptes de l'exercice 2025
- Les rapports et annexes de l'exercice 2025

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il excuse les administrateurs absents Madame Claudine BONZOM, Messieurs : Pascal BENITEZ, Michel BERGA, Jacques DOS SANTOS, Jean FIGUEREDO, Bernard IMHOFF et Roger NAHON. Il informe également l'assemblée que Messieurs Albert LUTZ et Étienne BACHER ont été contraints d'annuler leur participation au dernier moment pour des raisons de santé, et leur adresse ses vœux de prompt rétablissement.

Le Président souhaite ensuite la bienvenue à Monsieur Robert HENCK, nouveau membre actif de l'association, parrainé par notre Vice-Président. Souhaitant s'investir pleinement dans les activités de notre association, il est chaleureusement accueilli par l'assemblée. La parole lui sera donnée au cours de la séance s'il souhaite se présenter et partager ses motivations.

Le Président aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

2) Approbation du procès-verbal antérieur du 10 avril 2025.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 10 avril 2025 à l'hôtel Crystal, 41-43 avenue de la Gare, 67150 Erstein a été diffusé aux participants via le site de l'ANRP. **Il est approuvé à l'unanimité.**

3) Rapport moral et d'activités, Rapports sur les œuvres sociales, l'organisation, la presse et la communication

Le Président présente un bilan des activités, des œuvres sociales, de l'organisation, de la presse et de la communication.

Dossiers en cours et gestion patrimoniale

Centre de Vacances Georges Brunelin – Saint-Laurent-de-Neste

L'année 2026 a marqué une étape importante avec la finalisation de la vente du Centre Georges Brunelin de Saint-Laurent-de-Neste. Le bien a été vendu le 26 septembre 2025 à la commune, qui a exercé son droit de préemption.

Ce lieu emblématique de notre association entre désormais dans une nouvelle phase de son histoire, avec un projet de transformation en espace multifonctionnel destiné à accueillir des activités au service des habitants et du territoire.

Cette vente permet également à l'association de consolider sa situation patrimoniale et de recentrer ses moyens sur ses missions prioritaires.

Locaux parisiens – Rue Sainte-Félicité

Concernant les biens immobiliers parisiens de l'association :

- Le rez-de-chaussée reste affecté aux bureaux de l'association ;
- L'appartement du 2e étage droite est occupé depuis août 2025 par un nouveau locataire ;
- L'appartement du 2e étage gauche demeure occupé par un haut fonctionnaire de la Préfecture de Police bénéficiant d'une concession de logement par nécessité absolue de service.

Un nouveau bail a été signé avec l'État, garantissant la pérennité de cette location et la régularité des loyers versés à l'association. Cette sécurisation constitue un élément important pour l'équilibre financier de l'ANRP.

Œuvres sociales et initiatives solidaires

Soutien aux familles endeuillées

Conformément à nos statuts et à notre vocation de solidarité, l'association a poursuivi ses actions de soutien auprès des adhérents et de leurs familles.

En 2025, cinq familles ont bénéficié d'un secours décès destiné aux enfants et aux conjoints survivants. Ces aides financières permettent d'apporter un accompagnement concret dans des moments particulièrement difficiles.

La Caisse de Solidarité continue ainsi de remplir pleinement sa mission sociale et demeure un pilier essentiel de notre association.

Tombola annuelle de solidarité

La tombola annuelle organisée au profit de la Caisse de Solidarité a une nouvelle fois rencontré un vif succès.

Cette opération permet de remercier les donateurs qui participent à la vie de l'association par l'achat de bons de soutien, tout en contribuant au financement de nos actions sociales.

Au-delà de son aspect financier, cette initiative favorise également la convivialité et le lien entre les adhérents.

Tombola de Noël

La Tombola de Noël, désormais bien installée dans les traditions de l'association, a été renouvelée avec succès.

- 21 adhérents ont été tirés au sort ;
- Divers lots et séjours ont été offerts ;
- La valeur totale des prix distribués s'élève à environ 2 000 euros.

Cette opération de solidarité et de convivialité permet de maintenir un esprit de proximité entre les membres de l'association.

Activités, partenariats et représentation institutionnelle

Participation aux événements institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, l'ANRP a poursuivi sa présence auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Partenaires institutionnels

Nos représentants ont participé notamment :

- à l'Assemblée Générale de l'UNRP les 14 et 15 mai 2025 ;
- à l'Assemblée Générale de l'AGRPN le 20 mars 2025 ;
- au gala de l'Amicale de la Police Nationale le 26 mai 2025.

Associations partenaires

L'association a également été présente lors de plusieurs manifestations organisées par des associations amies :

- Gala de charité de l'Association Fraternité Police le 12 mai 2025 ;
- Assemblée Générale d'Orphéopolis le 24 juin 2025.

Cérémonies CRS

L'ANRP a participé à plusieurs cérémonies liées aux anniversaires des compagnies républicaines de sécurité.

Roland DAHLEM et Francis MONTOYA ont représenté l'association lors de la cérémonie organisée à Limoges pour le 80e anniversaire de la CRS 20.

En revanche, les cérémonies des CRS 44 de Joigny et CRS 19 de La Rochelle n'ont pu être honorées par nos représentants en raison de contraintes de disponibilité.

Voyages de groupe

Les voyages de groupe poursuivent leur développement et constituent désormais un véritable moment de partage et de cohésion entre adhérents.

Voyage en Crète

Le séjour organisé en Crète du 27 septembre au 4 octobre 2025, en partenariat avec l'agence Verdié Voyages, a réuni 12 participants dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Voyage au Monténégro

Un nouveau voyage est prévu au Monténégro du 3 au 10 octobre 2026.

À ce jour, 13 participants sont inscrits pour ce séjour qui devrait permettre de poursuivre cette dynamique de rencontres et de convivialité entre adhérents.

Activités et actions du GARMI

Le Groupement des Associations de Retraités du Ministère de l'Intérieur (GARMI) a poursuivi son travail de représentation et de défense des retraités du ministère.

Relations avec le Ministère de l'Intérieur

Le GARMI a adressé, le 3 mars 2025, plusieurs demandes d'audience à :

- Monsieur Didier MARTIN, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur ;
- Monsieur Louis LAUGIER, Directeur Général de la Police Nationale ;
- Monsieur Bruno GALLOT, Conseiller Police.

Un rendez-vous fixé au 7 mai 2025 a finalement été annulé à la suite du changement de Secrétaire Général.

Une relance pourra être envisagée ultérieurement si aucune nouvelle date n'est proposée.

Défense des retraités

Le GARMI a également publié un communiqué relatif au Budget 2026 afin d'exprimer son opposition aux mesures susceptibles d'affecter les retraités.

Ce communiqué a été adressé :

- aux ministres concernés ;
- au Premier ministre ;
- aux présidents des groupes parlementaires.

Il a également été relayé sur les sites internet et les réseaux sociaux des trois associations membres.

Rencontre ministérielle

Le 23 juillet 2025, Mesdames Perrine BARRÉ, Christelle MATHIEU et Vanessa VILLARD ont rencontré les représentants du GARMi afin d'échanger sur plusieurs sujets majeurs concernant les retraités.

Les discussions ont porté principalement sur :

- les pensions ;
- la protection sociale ;
- la prise en charge des retraités et des veufs ou veuves.

Cette rencontre a permis d'ouvrir un dialogue constructif avec notre ministère de tutelle et de définir des perspectives de suivi pour les mois à venir.

Compte tenu du contexte institutionnel et électoral, le GARMi prévoit de poursuivre ses démarches et demandes de rendez-vous à partir de 2027.

Presse et communication

Revue « Informations Police »

La revue « Informations Police » demeure un outil essentiel de communication et de rayonnement de l'association.

Trois numéros ont été diffusés en 2025 pour un tirage global de 4 200 exemplaires.

La revue continue de valoriser les actions de l'association, de renforcer les liens avec les adhérents et de maintenir une visibilité auprès de nos partenaires institutionnels et associatifs.

Lettre d'information « Actu'Retraite »

L'ANRP a une nouvelle fois participé à la lettre d'information « Actu'Retraite » des retraités du Ministère de l'Intérieur.

Un article a été publié dans le numéro 2026 diffusé au mois de mars.

Communication numérique et réseaux sociaux

Le site internet, le blog et les réseaux sociaux de l'association poursuivent leur développement et contribuent à améliorer la visibilité de l'ANRP.

Réseaux sociaux

- LinkedIn : 586 abonnés ;
- Facebook : 507 abonnés.

Ces outils permettent de maintenir le lien avec les adhérents, d'informer régulièrement nos partenaires et de faire connaître les actions de l'association.

Organisation et Cellule d'Écoute

Créée en 2024, la Cellule d'Écoute poursuit pleinement sa mission d'accompagnement et de soutien auprès des adhérents.

Au cours de l'année 2025, une dizaine de demandes ont été traitées sur des sujets variés :

- démarches administratives ;
- pension de réversion ;
- démarches liées à la retraite ;
- problèmes de voisinage ;
- maltraitance animale.

Cette cellule répond à un réel besoin d'écoute et d'accompagnement, et constitue aujourd'hui un dispositif utile et apprécié par nos adhérents.

Conclusion et perspectives

L'année 2025 a été particulièrement riche en activités, en rencontres et en actions solidaires.

Elle a permis :

- de renforcer notre rôle social grâce à la Caisse de Solidarité et à la Cellule d'Écoute ;
- d'assurer la visibilité de l'association auprès de nombreux partenaires institutionnels et associatifs ;
- de consolider notre patrimoine immobilier et nos ressources financières ;
- de maintenir une communication dynamique à travers nos publications et nos réseaux sociaux ;
- de développer les échanges et les moments de convivialité entre adhérents.

Pour 2026 et les années à venir, nos objectifs demeurent clairs :

- poursuivre nos actions sociales et solidaires ;
- développer les voyages et les rencontres entre adhérents ;
- renforcer nos échanges avec le ministère et les partenaires institutionnels ;
- maintenir et développer notre présence médiatique et numérique ;
- poursuivre les réflexions destinées à améliorer durablement la situation financière de l'association.

Parmi les pistes envisagées figure notamment l'évolution du mode de fabrication et de diffusion de la revue « Informations Police », avec la possibilité de confier sa production à un imprimeur disposant également d'une régie publicitaire, ce point sera abordé dans les questions diverses.

L'année à venir sera également marquée par le renouvellement des instances dirigeantes de l'association. Nous espérons pouvoir compter sur l'engagement et la fidélité de nos administrateurs afin d'assurer la continuité et la stabilité de notre organisation.

Je remercie chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement, votre confiance et votre soutien fidèle à notre association.

4) Rapport financier du Trésorier national

Le Président donne la parole au Trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice 2025.

Il présente le bilan pour l'exercice 2025

Total du Bilan :	814 798 EUR
Produits d'exploitation :	86 518 EUR
Résultat net :	- 102 083 EUR

Il résume les faits marquants de l'année en détaillant l'ensemble des recettes et des dépenses, les biens immobiliers, les placements et fait un point sur la trésorerie de l'association.

L'exercice 2025 met en évidence une amélioration progressive de la situation financière de l'ANRP, même si les résultats demeurent déficitaires. Les pertes enregistrées cette année apparaissent toutefois moins importantes que lors des exercices précédents, traduisant les efforts engagés pour réduire les charges et stabiliser les recettes de l'association.

Mais souvenons-nous des années précédentes où les déficits annuels dépassaient régulièrement les 150 000 €. Pour mémoire, le résultat de 2024 se soldait par un déficit de 145 795 €, et celui de 2023 par un déficit de 159 561 €.

Il convient donc de saluer ce résultat moins défavorable comme une amélioration encourageante, tout en restant prudent et conscient que le chemin vers un véritable équilibre financier reste encore long et semé de difficultés.

Cette évolution plus favorable s'explique principalement par quatre éléments : la vente du centre de Saint-Laurent-de-Neste, le départ non remplacé d'une secrétaire, la mise en location des appartements parisiens et la relative stabilité des recettes de fonctionnement.

La vente du site de Saint-Laurent-de-Neste, conclue pour un montant de 30 000 €, marque la fin d'un dossier particulièrement lourd pour l'association. Au-delà de la légère plus-value réalisée, cette cession permettra surtout de supprimer des charges importantes, notamment la taxe foncière et les frais d'entretien qui pesaient fortement sur les finances de l'ANRP depuis plusieurs années.

Par ailleurs, le départ à la retraite de Nadine, non remplacée, a permis de réaliser une économie significative sur les dépenses de personnel. Cette réorganisation a été rendue possible grâce à l'investissement important de Gaëlle, qui a accepté d'assumer seule l'ensemble des tâches du secrétariat.

Les locations des deux appartements des locaux parisiens ont également contribué à améliorer les recettes de l'association, générant des revenus complémentaires importants malgré leur incidence fiscale.

Concernant les recettes, l'année 2025 confirme une forme de stabilisation après de nombreuses années de baisse continue des cotisations et adhésions. Même si cette amélioration reste fragile, elle constitue un signal encourageant pour l'avenir et témoigne des efforts entrepris pour renforcer la visibilité de l'association et maintenir le lien avec les adhérents.

L'association a également poursuivi sa politique de maîtrise des dépenses. Des économies substantielles ont notamment été réalisées sur l'organisation des assemblées générales ainsi que sur les frais d'affranchissement grâce au passage de la revue « Informations Police » à une parution de trois numéros par an.

Malgré ces améliorations, le résultat d'exploitation reste largement déficitaire et l'ANRP doit poursuivre ses efforts afin de consolider durablement sa situation financière. La progression du nombre d'adhérents demeure un enjeu essentiel pour assurer l'équilibre futur des comptes de l'association.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie de l'ANRP reste néanmoins solide avec plus de 617 000 € de liquidités, tandis que le compte solidarité a continué à financer les actions de soutien, notamment les secours décès et les tombolas organisées au profit des adhérents.

Il conclut en saluant le dynamisme du Président, l'investissement constant des membres du Bureau national ainsi que le travail remarquable accompli par la secrétaire, dont l'engagement et la disponibilité contribuent activement à la continuité et au renouveau de l'association.

5) Rapport d'information de la C.C.F.

Le Président donne la parole aux membres de la Commission de Contrôle Financier.

Monsieur DUBOIS rappelle le rôle de la Commission de Contrôle Financier mandatés lors de l'AGO du 10 avril 2024 et précise qu'à la demande de la C.C.F., la vérification des comptes s'est déroulée en distanciel : tous les documents ou renseignements nécessaires pour mener à bien leur mission ont été transmis par mail.

Il certifie que les comptes annuels de l'A.N.R.P. sont, au regard des règles et principes comptables en vigueur, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2025.

Il conclut en soulignant le dévouement du Président et des membres du Bureau, pour la motivation et la rigueur qu'ils manifestent dans la gestion de l'A.N.R.P.

Les membres de la C.C.F. attestent, une fois encore la sincérité et la fidélité des comptes présentés et appellent l'assemblée à délivrer quitus au bureau sortant, sans la moindre réserve, pour les comptes de l'exercice 2025.

L'assemblée générale, après la lecture du rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice 2025, approuve dans toutes ses parties ledit rapport.

6) Débat et vote sur les rapports

L'assemblée donne quitus au bureau sortant pour sa gestion de 2025, à l'unanimité.

7) Approbation des comptes (exercice 2025) et Fixation du montant de la cotisation ANRP 2027

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Conformément aux statuts, le Président propose de ne pas changer le taux de la cotisation annuel est de fixer le taux de la cotisation 2026 à 45 euros et 25 euros pour les veuves et les veufs et de laisser la possibilité aux adhérents qui souhaitent appuyer leur soutien à l'association de faire des dons :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Suspension de séance à 12h30

Reprise de séance à 15h00

8) Questions et suggestions diverses :

Relations avec les polices municipales :

L'assemblée souligne l'intérêt de développer les relations avec les services de police municipale, qui constituent à la fois un vivier de lecteurs pour la revue et une source potentielle de nouveaux adhérents.

Dans cette perspective, il est proposé de consacrer un dossier à l'évolution récente du cadre législatif applicable aux polices municipales et à leurs nouvelles prérogatives. Les administrateurs estiment également pertinent de recueillir le point de vue de plusieurs maires sur l'évolution de ces services et leur place dans le dispositif de sécurité publique. Monsieur Jean-Marie GONZALEZ propose notamment d'organiser une rencontre avec le maire de Béziers ainsi qu'avec les responsables de la police municipale de cette commune afin de réaliser une interview destinée à être publiée dans la revue. Cette initiative pourrait ensuite être étendue à d'autres collectivités, notamment à Dijon, afin de recueillir différents retours d'expérience et visions de la sécurité locale.

Développement et rayonnement du GARMi

Les administrateurs réaffirment la nécessité pour le GARMi de poursuivre ses actions de visibilité et de valorisation de son expertise.

Dans la perspective des prochaines échéances électorales nationales, il est envisagé d'interroger les principaux candidats sur leurs propositions en matière de sécurité, de police judiciaire et d'organisation des services d'enquête. Un questionnaire pourrait leur être adressé et les réponses publiées dans la revue au bénéfice des adhérents.

Par ailleurs, l'assemblée estime souhaitable que le GARMi puisse davantage faire entendre son expertise auprès des instances parlementaires. Il est proposé de travailler à l'élaboration d'un argumentaire et de propositions concrètes, avec l'appui de juristes, sur les textes législatifs intéressant les forces de sécurité et les retraités de la Police nationale.

Évolution du modèle économique de la revue

Le Bureau national informe l'assemblée des échanges engagés avec Monsieur AZIBERT, dirigeant de plusieurs sociétés spécialisées dans l'imprimerie, la publicité et les études de marché. Plusieurs pistes ont été évoquées afin de réduire le coût de production de la revue, voire de générer des recettes complémentaires grâce à la commercialisation d'espaces publicitaires.

Une première proposition consisterait à confier la conception et l'impression de la revue à une régie publicitaire capable de financer ces prestations par les recettes issues des annonceurs. Une seconde société a également manifesté son intérêt en proposant de prendre en charge la conception, la mise en page, l'édition et l'impression de la revue, tout en reversant à l'association une redevance périodique.

Les administrateurs considèrent que ces opportunités méritent d'être étudiées avec attention, non seulement dans une logique d'économie, mais également afin de contribuer au financement des frais de diffusion de la revue, voire de dégager des ressources complémentaires pour l'association.

Monsieur AZIBERT a notamment évoqué la possibilité d'insérer des espaces publicitaires dans un cahier dédié, ainsi que sur les deuxième, troisième et quatrième de couverture.

Plusieurs administrateurs ont toutefois souligné la nécessité de préserver l'identité visuelle et éditoriale de la revue, qui constitue un élément fort de son attractivité et de sa singularité.

Les débats ont également mis en évidence plusieurs points de vigilance :

- maintien de la qualité rédactionnelle et de la ligne éditoriale de la revue ;
- conservation de la charte graphique actuelle ;
- encadrement précis de la présence publicitaire afin qu'elle ne nuise pas à la lisibilité des articles ;
- protection des données personnelles des adhérents ;
- sécurisation juridique des contrats et des responsabilités respectives des parties ;
- conformité des partenariats avec les statuts de l'association et la réglementation applicable.

Concernant le routage, plusieurs administrateurs ont exprimé leur réticence à communiquer les fichiers d'adhérents à un prestataire extérieur. Il est donc souhaité que les coûts de routage puissent être intégrés à la négociation globale avec la future régie. L'assemblée relève également qu'une économie pourrait être réalisée en réduisant progressivement le nombre d'exemplaires papier, la revue étant déjà disponible en version numérique. Il est proposé d'interroger les adhérents lors du prochain renouvellement de cotisation afin de connaître leurs préférences quant au mode de réception de la revue.

Il est également rappelé que le montant des éventuelles redevances versées par une régie publicitaire sera probablement lié au volume de diffusion. À ce titre, l'intérêt d'intégrer également les publicités dans la version numérique de la revue mérite d'être étudié afin de valoriser l'ensemble des supports de communication de l'association, notamment son site internet et ses réseaux sociaux.

L'assemblée prend acte du fait que deux sociétés ont d'ores et déjà été identifiées dans le cadre de cette réflexion : la société représentée par Monsieur AZIBERT ainsi que la régie publicitaire qui a spontanément pris contact avec l'association. Les administrateurs soulignent l'importance de sélectionner des partenaires reconnus pour leur sérieux, leur solidité financière et leur réputation professionnelle.

Afin d'élargir la consultation et de disposer d'éléments de comparaison pertinents, Monsieur Pascal BENITEZ et Monsieur GROUBER se sont engagés à proposer chacun un contact supplémentaire susceptible de répondre aux besoins de l'association.

Il est convenu qu'un cahier des charges précis devra être élaboré préalablement à toute consultation afin de permettre aux différentes régies de présenter des propositions comparables.

À l'issue des échanges, l'Assemblée Générale, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Bureau national à poursuivre ses investigations en matière de régie publicitaire, à consulter plusieurs prestataires et à analyser les différentes propositions susceptibles d'être soumises à l'association.

Le Bureau national est également autorisé à élaborer un cahier des charges et à engager les négociations nécessaires afin d'identifier la solution la plus adaptée aux intérêts de l'association.

Les résultats de cette étude, accompagnés d'une proposition détaillée et, le cas échéant, d'un projet de convention, seront présentés au Conseil d'administration puis soumis à l'approbation d'une Assemblée Générale Extraordinaire avant toute décision définitive.

Étude des offres de complémentaire santé

Monsieur Stéphane FREMINET présente les conclusions de son analyse préliminaire concernant l'offre de protection sociale complémentaire proposée par la MGP.

Les garanties apparaissent satisfaisantes et les tarifs proposés comparables à ceux observés sur le marché. L'accueil téléphonique et le maillage territorial de la mutuelle ont également été soulignés comme des points positifs. Il est rappelé que les retraités disposent jusqu'au 31 décembre 2027 pour adhérer au contrat collectif de protection sociale complémentaire en santé.

L'assemblée estime qu'il pourrait être utile d'inviter des représentants de la MGP afin qu'ils présentent plus en détail leur offre ainsi que les fonctionnalités de leur espace adhérent. Par ailleurs, il est rappelé qu'une convention de partenariat a été signée avec la MMJ afin de permettre aux adhérents qui le souhaitent de bénéficier de ses offres de complémentaire santé.

Afin de disposer d'une comparaison objective des différentes solutions proposées aux adhérents, il est demandé à Monsieur FREMINET de poursuivre son analyse en étudiant également les offres de la MMJ et leurs conditions tarifaires.

Aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Erstein, le 11 juin 2026

Le Président de séance

La Secrétaire de séance



Marc STRAVOPODIS
Président National

Gaëlle PASSERIEUX
Responsable administrative
et Comptable

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
11 juin 2026
Erstein

**ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS, DES ACTIFS ET DES AMIS DE LA
POLICE**
26 rue Sainte-Félicité
75015 PARIS